



Monsieur le Président,

Cette formation spécialisée aborde plusieurs sujets importants. Mais soyons clairs : celui qui suscite aujourd'hui le plus d'attentes, mais aussi le plus d'interrogations chez les collègues de la Surveillance, c'est bien le retour du sport sur le temps de service. **Sur le principe, l'UNSA Douanes y est favorable. Nous le demandons depuis longtemps.** La condition physique participe à la sécurité des agents et elle doit pouvoir être entretenue sur le temps de travail.

Mais nous avons également une responsabilité : celle de ne pas confondre vitesse et précipitation. Et, en l'état, nous considérons que le dispositif qui nous est présenté n'est pas suffisamment mûr.

On ne peut pas passer de rien à un parcours chronométré, noté, avec des niveaux de maîtrise, des charges à transporter, un mannequin à tracter, des franchissements, des frappes et des mises en situation TPCI. Ce n'est plus simplement du maintien en condition physique.

Surtout, derrière le parcours, il y a des femmes et des hommes, avec des âges, des parcours professionnels et des conditions physiques différents. Nous sommes en formation spécialisée : la première question doit donc être celle de la santé et de la sécurité. Comment s'assure-t-on qu'un agent peut réaliser ces exercices sans risque ? Quel bilan médical préalable ? Quelles adaptations ? Et comment évite-t-on que celui qui réalise moins bien le parcours se retrouve demain montré du doigt dans son unité ?

Pendant l'expérimentation, pour l'UNSA douanes, le parcours doit donc impérativement reposer sur le volontariat. Et si un dispositif de cette nature devait un jour être généralisé, la situation des agents déjà en poste devrait être protégée par une véritable clause du grand-père.

Nous pensons aussi qu'il y a aujourd'hui un mélange des genres entre maintien en condition physique et TPCI.

Commençons simplement. Du cardio, du gainage, du renforcement musculaire, des parcours santé, pourquoi pas des exercices inspirés du taïso. Faisons pratiquer régulièrement les agents, progressivement et en sécurité. Et mesurons ensuite les bénéfices.

Parce qu'il y a aussi une réalité de terrain : le dispositif proposé est extrêmement lourd à organiser. Matériel, locaux, disponibilité des moniteurs TPCI, organisation des passages, évaluation, suivi... Dans nos brigades, ce sont encore les encadrants et les moniteurs qui devront faire tenir tout cela au quotidien.





Nous voulons du sport sur le temps de service. Mais nous voulons un dispositif simple, praticable et utile aux agents, pas une usine à gaz. (cf tract : faute de baskets, la dg sort le chronomètre ?). Et cette exigence de simplicité et d'e vaut aussi pour les autres dispositifs que nous examinons aujourd'hui. Le SMBI en est un bon exemple.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : sur 18 CAMARI répartis entre quatre brigades, 12 sont à Hendaye. Pau, avec un seul agent CAMARI, n'a jamais pu utiliser le SMBI en propre. **Cela montre les limites d'une dispersion des qualifications entre plusieurs unités.**

Pour l'UNSA, un modèle plus simple et plus opérationnel mérite d'être étudié : identifier une brigade support, y positionner le SMBI et un nombre suffisant d'agents formés, puis faire intervenir cette équipe en appui des brigades environnantes lorsqu'elles en ont besoin.

On mutualise ainsi la compétence et le moyen sans fragiliser le fonctionnement quotidien de plusieurs unités. Et cette question prend encore plus de sens lorsque l'on demande aux agents qui choisissent cette spécialité de s'y engager pour cinq ans. Un engagement aussi important doit avoir en contrepartie une organisation stable, lisible et réellement opérationnelle.

Enfin, sur CONTRÔLE-CONTENTIEUX, nous partageons évidemment l'objectif affiché de simplifier les outils et d'éviter les saisies multiples. Mais nous resterons attentifs à la réalité de la bascule prévue en avril 2027, à la formation des agents et surtout à la charge de travail réelle que générera le nouvel outil.

Nous avons trop souvent connu des applications censées simplifier le travail qui finissaient par en créer davantage.

Sur chacun de ces sujets, notre ligne restera donc la même : partir du terrain, écouter ceux qui feront réellement fonctionner les dispositifs et rechercher des solutions simples, protectrices et applicables. C'est à cette condition que les expérimentations pourront devenir de véritables progrès pour les agents..

